



Circuit du Québec 2018



Étape N°5 du Circuit du Québec
27 au 29 juillet 2018

Event N°5 of the Quebec Circuit
July 27 to 29



Écovoile Baie-des-Chaleurs, Carleton-sur-Mer, Québec

Autorité organisatrice :
Fédération de voile du Québec

AVIS DE COURSE - DÉRIVEURS

Organising Authority:
Quebec Sailing Federation

NOTICE OF RACE - DINGHY

L'annotation (PD) dans une règle de l'avis de course signifie que conséquemment à l'infraction d'une de ces règles, le comité peut se réserver le droit de sanctionner une pénalité autre que la disqualification.

The notation (DP) in a rule in the NOR means that the penalty for a breach of that rule may, at the discretion of the protest committee, be less than disqualification.

1. RÈGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de course à la voile.
- 1.2 En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaut.

1. RULES

- 1.1. The regatta will be governed by the rules as defined in the Racing Rules of Sailing.
- 1.2. If there is a conflict between languages, French will take precedence.

2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 2.1. La régata est ouverte aux classes **Optimist (4 flottes), Bic293, RS:X, Laser 4.7, Radial, Laser, 29er et 420**. Il est possible d'accueillir d'autres classes ; un classement séparé sera prévu
- 2.2. Les Lasers, Radial et les Lasers 4.7 seront considérés comme une seule classe. Les participants peuvent changer de gréements au cours de l'événement. Cependant, les deux voiles doivent obligatoirement porter le même numéro de voile, soit celui soumis à l'inscription. Ceci change les règles de la classe Laser.

2. ELIGIBILITY AND ENTRY

- 2.1. The regatta event will be limited to the following classes of boats: **Optimists, Bic293, RS:X, Laser4.7, Radial, Laser, 29er and 420**. It's possible to accept other classes; a different scoring will be used.
- 2.2 Lasers, Radials and Lasers 4.7 will be considered one class. Participants may change sails during the event, but the sails must bear the same number, which was registered. This changes Laser class rules.
- 2.3 A minimum of 5 registrations is required to constitute a class. All competitors must sign the

- 3.1. Un minimum de 5 inscriptions est nécessaire pour constituer une classe. Tous les compétiteurs doivent signer le formulaire de décharge de responsabilité. Si l'athlète est âgé de moins de 18 ans, le formulaire doit être signé par son gardien légal. Tous les compétiteurs doivent être membres en règles au sein de la FVQ / Voile Canada et doit présenter une preuve d'âge.
- 3.2. L'inscription sera officielle quand tous les documents nécessaires seront soumis et le paiement acquitté.

liability form. If the athlete is under 18 years of age, the form must be signed by the legal guardian. All competitors must be members in good standing with the FVQ / Sail Canada and provide proof of age.

- 2.4 Registration will be official when all the necessary documents and full payment has been submitted.

4. FRAIS D'INSCRIPTIONS

- 4.1. Frais d'inscriptions à la régata, taxes incluses (2 jours, samedi et dimanche).

		FRAIS D'INSCRIPTIONS AVANT LE 20 JUILLET	FRAIS D'INSCRIPTIONS APRÈS LE 20 JUILLET
BATEAU SIMPLE	EN	65.00 \$	95.00 \$
BATEAU DOUBLE	EN	85.00 \$	115.00 \$

- 4.2. Ces frais incluent les diners de samedi et dimanche.
- 4.3. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site de la FVQ jusqu'au 26 juillet 12H: www.voile.qc.ca. Après cette date les inscriptions auront lieu sur place.
- 4.4. Pour les inscriptions sur place le chèque doit être fait au nom du club hôte (Écovoile Baie-des-Chaleurs).
- 4.5. Il est possible de louer une embarcation à Écovoile pour participer à la régata. Les coûts sont de 25 \$ pour un dériveur simple, 50 \$ pour un dériveur double. Les bateaux utilisés seront attribués par tirage au sort, le 28 juillet 2018 à 8h. Il est important de réserver son bateau pour s'assurer de leur disponibilité.
- 4.6. Des soupers bénéfiques se tiendront sur le site d'Écovoile Baie-des-Chaleurs le vendredi et le samedi soir aux coûts respectifs de 20 \$ et 25 \$ (taxes incluses) par repas et par personne.

3. FEES

- 3.1 Fees for the Regatta including taxes (2 days, Saturday & Sunday).

	FEES RECEIVED BEFORE JULY 20	FEES RECEIVED AFTER JULY 20
SINGLE-HANDED BOAT	\$65.00	\$95.00
DOUBLE-HANDED BOAT	\$85.00	\$115.00

- 3.2 These fees include Saturday and Sunday diners.
- 3.3 Registration forms are available on the FVQ's website until July 26 at noon: www.voile.qc.ca. After this date registration will be on site.
- 3.4 For registration on site, cheques should be payable to the hosting Club (Écovoile Baie-des-Chaleurs).
- 3.5 It is possible to rent a boat at Écovoile to participate to the regatta. The costs are \$25 for a single-handed boat, \$ 50 for a double-handed boat. The boats used will be assign by random draw on July 28, 2018 at 8am. It is important to book your boat to ensure availability.
- 3.6 Benefit dinners will be held on the Ecovoile Baie-des-Chaleurs site on Friday and Saturday nights at a cost of \$20 and \$25 (taxes included) per meal and per person
- 3.7 There is no fee for a support boat with or without a coach, but support boats must be registered at the club office.

4.7. Un bateau accompagnateur avec ou sans entraîneur n'a aucuns frais d'inscription à payer, mais doit s'inscrire sur une liste au bureau d'inscription pour des raisons de sécurité.

4. HORAIRE

4.1.

DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT
VENDREDI 27 juillet	10h00 à 15h00	Journée d'entraînement
	08h00 à 15h30	Inscription sur place
	15h30	Réunion des barreurs – Prologue de la relève
	16h30	Premier départ (Prologue)
	17h30	Dernier départ (prologue)
	17h30 à 20h00	Souper avec résultats du prologue et présentation des coureurs
	SAMEDI 28 juillet	7h30
8h00		Réunion des barreurs – Plage municipale
9h00		Premier signal d'avertissement de la journée
16h00		Dernier signal d'avertissement possible
17h30		Souper Moules et frites (Plage municipale)
19h30		Présentation des résultats préliminaire
DIMANCHE 29 juillet	8h00	Réunion des barreurs – Plage municipale
	9h00	Premier signal d'avertissement de la journée
	13h30	Dernier signal d'avertissement des Régates Écovoile Desjardins 2018
	Dès que possible	Cérémonie de remise des trophées

4. SCHEDULE

4.1.

DATE	TIME	EVENT
FRIDAY July 27	10h00 à 15h00	Training day
	08h00 à 15h30	On-site registration
	15h30	Competitors meeting – Relief prologue
	16h30	First start (Prologue)
	17h30	Last start (prologue)
	17h30 à 20h00	Diner with prologue result and competitors presentation
SATURDAY July 28	7h30	End of sign in
	8h00	Competitors meeting
	9h00	First warning signal of the day
	16h00	Last possible warning signal of the day
	17h30	Mussels and fries dinner (municipal beach)
	19h30	Preliminary results presentation
SUNDAY July 29	8h00	First warning signal of the day
	9h00	First warning signal of the day
	13h30	Last possible warning signal of the 2018 Régates Écovoile Desjardins
	As soon as possible	Trophies presentation

5. INSTRUCTIONS DE COURSES

Les instructions de course seront disponibles au bureau de la course ou sur le site internet d'Écovoile Baie-des-Chaleurs et de la fédération.

ecovoile.com/regates/regates-ecovoile-desjardins/
www.voile.qc.ca

5. SAILING INSTRUCTIONS

Sailing instructions will be available at the club's office and on the Écovoile Baie-des-Chaleurs and FVQ's websites.

ecovoile.com/regates/regates-ecovoile-desjardins/
www.voile.qc.ca

<p>6. PARCOURS Le parcours sera de type au vent/sous le vent.</p>	<p>6. COURSES The courses to be sailed will be windward/leeward.</p>
<p>7. CLASSEMENT</p> <p>7.1. Pour chaque classe, sept courses seront planifiées durant la régata.</p> <p>7.2. Une course doit être validée pour constituer une série.</p> <p>7.3. Quand moins de cinq courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses.</p> <p>7.4. Quand cinq courses ou plus ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses en retirant son plus mauvais pointage.</p> <p>7.5. Pour le classement du Circuit du Québec, toutes les étapes au calendrier compteront avec le système de pondération.</p>	<p>7. CLASSEMENT</p> <p>7.1. Seven races for each class are planed during this regatta</p> <p>7.2. One race is required to be completed to constitute a series.</p> <p>7.3. When fewer than five races have been completed, a boat's series score will be the total of the race scores.</p> <p>7.4. When five or more races have been completed, a boat's series score will be the total of the race scores excluding her worst score.</p> <p>7.5. The scoring for all qualifying events will be counted to determine overall results for the Circuit du Quebec.</p>
<p>8. BATEAUX DE SUPPORT</p> <p>8.1. L'accès au site de régata est interdit pendant une course à aux bateaux de support de l'entraîneur et des accompagnateurs.</p> <p>8.2. Les bateaux de supports seront identifiés par un pavillon « Écovoile ».</p>	<p>8. SUPPORT BOATS</p> <p>8.1. Support boats are not permitted near competitors during races.</p> <p>8.2. Support boats will be identified by an "Écovoile" flag.</p>
<p>9. LOCALISATION DES VOILIERS SUR TERRE ET MISE À L'EAU</p> <p>9.1. Tous les bateaux doivent être localisés à l'aire désignée sur le terrain.</p> <p>9.2. Les remorques doivent être rangées à l'emplacement indiqué dans le stationnement du club.</p>	<p>9. BERTHING</p> <p>9.1. Boats must be kept in their assigned areas in the boat park.</p> <p>9.2. Trailers must be stored in the area assigned by the club.</p>
<p>10. PRIX Des prix seront accordés au 1^{er} de chaque classe, à l'exception de la flotte verte Optimist.</p>	<p>10. PRIZES Prizes will be awarded to the top 1 finishers of each class except Opti-Green Fleet.</p>

11. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

- 11.1. Les compétiteurs participent à la régata à leur propre risque. Voir règle 4 des RCV: Décision de courir. L'autorité organisatrice et Écovoile Baie-des-Chaleurs n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.
- 11.2. Suite à son inscription, le participant à cette régata, cède les droits et la permission pour l'usage et la reproduction de photographies et de vidéos, de lui-même ou de son bateau au cours de cet événement de voile, en vue d'être publiés dans tout média de Web, de journaux, ou de publicité.

11. DISCLAIMER OF LIABILITY

- 11.1. Competitors participate in the regatta entirely at their own risk. See RRS 4, Decision to Race. The organizing authority and Écovoile Baie-des-Chaleurs will not accept any liability for material damage or personal injury or death sustained in conjunction with or prior to, during, or after the regatta.
- 11.2. By registering, the participant to this regatta gives authorization and cedes rights for the use and reproduction of pictures and videos, of himself and of his boat during the sailing event, in the prospect of being published in any type of Web media, newspapers, or advertisement.

12. ASSURANCES

Chaque bateau participant doit être assuré avec une assurance de responsabilité civile valide ayant une couverture minimale de 500 000 \$ par incident ou l'équivalent. L'organisation n'accepte aucune responsabilité de vérifier que le participant est bien assuré.

12. INSURANCE

Each participating boat shall be insured with valid third-part liability insurance with a minimum cover of \$500,000.00 per incident or the equivalent. The organization assumes no responsibility in the verification of insurance.

13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Ceux qui désirent loger en hôtel ou en camping doivent réserver tôt. La liste des lieux d'hébergement est disponible sur le site de la ville de Carleton-sur-Mer.
- Écovoile Baie-des-Chaleurs a réservé un lieu d'hébergement collectif et de camping à proximité du site de compétition. Ce lieu est offert gratuitement aux coureurs. Les places étant limitées, elle doivent être réservées, directement auprès d'Écovoile (418-364-7802 / info@ecovoile.com), et elles seront attribuées selon le principe « premier arrivé, premier servi ».
- Directeur de la régata : Philippe Sauvé
514-466-3390
sauve.philippe9@hotmail.com
- Organisation de la régata : Écovoile Baie-des-Chaleurs
418 364-7802
info@ecovoile.com

Autres informations : Les entraîneurs accompagnant les athlètes doivent obligatoirement détenir leur certification FVQ/Voile Canada valide et à jour.

13. FURTHER INFORMATION

- Those who want to stay in a hotel or camping must book early. The list of accommodations is available on the website of the city of Carleton-sur-Mer.
- Écovoile Baie-des-Chaleurs has reserved a collective accommodation and camping site near the competition site. This place is offered free to runners. Seating must be booked directly from Écovoile (418-364-7802 / info@ecovoile.com) and will be awarded on a "first come, first served" basis.
- Race officer : Philippe Sauvé
514-466-3390
sauve.philippe9@hotmail.com
- Regatta organisation : Écovoile Baie-des-Chaleurs
418-364-7802
info@ecovoile.com

Other Important Information: Coaches accompanying athletes to the regatta must have proper, updated, and valid FVQ/Sail Canada certification.

PROGRAMME CLEAN REGATTAS

Pour une troisième année consécutive, Écovoile Baie-des-Chaleurs est fier d'annoncer sa participation au programme Clean Regattas de l'organisme Sailors for the Sea qui vise à rétablir la santé des océans. La protection des eaux de la Baie-des-Chaleurs est très importante aux yeux de l'organisation et votre aide est demandée dans cet effort. Pour plus de détails sur le programme Clean Regattas, visitez le site internet, www.sailorsforthesea.org.

CLEAN REGATTAS PROGRAM

For the third year in a row, Écovoile Baie-des-Chaleurs is proud to announce its participation in Sailors for the Sea's Clean Regattas program, which aims to restore the health of the oceans. The protection of the Baie-des-Chaleurs water is very important to the organization and your help is requested in this effort. For more details on the Clean Regattas program, visit www.sailorsforthesea.org.

Merci à nos commanditaires :

